



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017**

Présents : BOUTONNET Nadine - DAIN Denis - GARCIA RAMOS Emeline - GEORGEON Hugues - IMBERT Didier
LALANE Marion - MENARD Jean-Pierre - MOIGNOUX Sylvie - ROUX Marcel - VACHER Damien

Absents excusés :

➤ **Désignation des délégués en vue de l'élection des sénateurs**

Vu le décret n° 2017 – 1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire préfectorale du 09 juin 2017

Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Hugues GEORGEON, Marcel ROUX, Damien VACHER et Madame LALANE Marion. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Didier IMBERT

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

A obtenu :

- Monsieur Didier IMBERT : 9 - neuf voix.

Monsieur Didier IMBERT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants :

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Hugues GEORGEON,
- Monsieur Denis DAIN,
- Madame TIXIER Epouse MOIGNOUX Sylvie

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Monsieur Hugues GEORGEON : 9 - neuf voix.
- Monsieur Denis DAIN : 9 - neuf voix.
- Madame TIXIER Epouse MOIGNOUX Sylvie : 9 - neuf voix.

Messieurs Hugues GEORGEON, Denis DAIN et Madame TIXIER Epouse MOIGNOUX Sylvie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.